



Bulletin Communal.

p. 12

Binche
fête septembre

p. 11

**Un eGuichet pour
se faciliter la vie**

p. 4

**Centre de vaccination:
mission accomplie**

crédit photo: Victro-Exhibition



Ville de
Binche.
Septembre 2021

Sommaire .

Votre Collège communal, une équipe à votre écoute

 @villedebincheofficiel

 @binche.be



Laurent DEVIN, Député-Bourgmestre

Police, Sécurité, Communication, Politique Générale, Services Généraux, Relations publiques, Tutelle du CPAS, Logement et Bien-être animal

Permanences sur rendez-vous au 064/23.05.03
Email : laurent.dev@binche.be



Kevin VAN HOUTER, Premier Echevin

Enseignement, Développement durable, Environnement, Energie, Mobilité, Patrimoine, Régie foncière

Permanences sur rendez-vous le mercredi de 18h à 19h30
au 064/23.05.83 au service Enseignement
Email : kevin.vanhouter@binche.be



Larissa DAVOINE, Echevine

Culture, Tourisme, Personnel communal, Urbanisme, Aménagement du territoire

Permanences sur rendez-vous le mercredi de 16h à 18h30
064/23.05.63 au Centre Administratif au service Urbanisme
Email : larissa.davoine@binche.be



Frédéric TILMANT, Echevin

Sport, Folklore, Traditions, Associations, Jeunesse et Petite enfance

Permanences sur rendez-vous au 064/23.06.50, le 3ème jeudi
du mois de 11h à 12h à l'ancienne Maison communale de Leval
| Email : frederic.tilmant@binche.be



Manuel BEJARANO MEDINA, Echevin

Travaux, Propreté, Finances communales, Cultes, Marchés Publics, Fiscalité, Subsidés, Assurances

Permanences sur rendez-vous au 064/23.06.57, au service
Travaux | Email : manuel.bejarano@binche.be



Marie-Claude KLENNER, Echevine

Etat civil, Population, Cimetières, Plan de Cohésion sociale, Aînés, Service social, PMR

Permanences sur rendez-vous au 064/23.06.23, tous les
mardis dès 9h, au service Etat civil/Population
Email : mc.klenner@binche.be



Natacha LEROY, Echevine

Développement économique, Emploi, PME, Commerce, Agriculture

Permanences sur rendez-vous au 064/23.06.05, le mercredi
de 16h à 19h, au Centre Administratif au service des Affaires
économiques | Email : natacha.leroy@binche.be



Jean-Luc FAYT, Président du CPAS

CPAS

Permanences sur rendez-vous au 064/31.27.02
Email : jl.fayt@binche.be

3 | EDITO

Le mot de votre Bourgmestre

4 | CENTRE DE VACCINATION

Mission accomplie, mais pas terminée !

5 | HOME & CPAS

Le CPAS à votre service

Appel à projet au home Jeanne Mertens

6-7 | TRAVAUX

*Des travaux dans toute l'entité,
pour améliorer la vie quotidienne*

8-9 | DROITS & DEVOIRS DES CITOYENS

Les citoyens ont des droits mais, aussi, des devoirs !

10 | ENSEIGNEMENT

L'ISPO propose toujours plus de formations !

11 | E-GUICHET

Lancement d'un E-Guichet automatique à Binche

12-13 | FÊTES DE SEPTEMBRE 2021

Le retour tant attendu des Fêtes de Septembre !

14-15 | AGENDA

Après les Fêtes de Septembre, d'autres activités se profilent

16 | THÉÂTRE

Le Théâtre Communal de Binche rouvre en Covid Safe !

- **Éditeur responsable** : Laurent DEVIN, Député-Bourgmestre
- **Rédaction et mise en page** : service Communication de la Ville de Binche | communication@binche.be | 064/23.05.08
Alexia Benevento, Louison Pourtois & Patrick Haumont
- **Photographies** : Service communication et Victro Exhibition
- **Impression** : Empain Solutions Graphiques



Ville de Binche



Binche.be



Binche.be

Edito .

LE MOT DE VOTRE BOURGMESTRE

80.000 !

80.000 vaccinations ont été réalisées à Binche.

C'est un succès majeur. Grâce à la mobilisation générale, à la volonté et à l'altruisme des citoyens, les conditions sanitaires se sont significativement améliorées.

Voilà qui permet de retrouver petit à petit une vie « normale » et la possibilité de reprendre les activités des associations locales, des cercles culturels, des clubs sportifs,...

D'ailleurs, la ville de Binche vous invite aux Fêtes de septembre qui seront organisées selon le protocole sanitaire édicté par le Codeco. Car non, tout n'est pas encore autorisé. Mais, nous pouvons raisonnablement à nouveau vivre des moments heureux ensemble.

Partout dans notre belle entité, l'équipe communale continue à travailler dans l'intérêt général avec l'énergie et la rigueur nécessaires. Nos actions visent essentiellement à permettre aux citoyens de vivre harmonieusement et à améliorer notre environnement. Vous pourrez apprécier les nombreux initiatives menées dans ce sens dans ce bulletin communal.

Je vous en souhaite une bonne lecture.

Votre Député-Bourgmestre,
Laurent DEVIN



Centre de vaccination

Mission accomplie, mais pas terminée !

« À Binche, 80 % de la population adulte est complètement vaccinée et 83 % a reçu une première dose. Elle fait partie des communes au meilleur taux de vaccination de la région du Centre. »

Voici ce que l'on pouvait lire dans le journal La Libre Belgique du 18 août dernier.

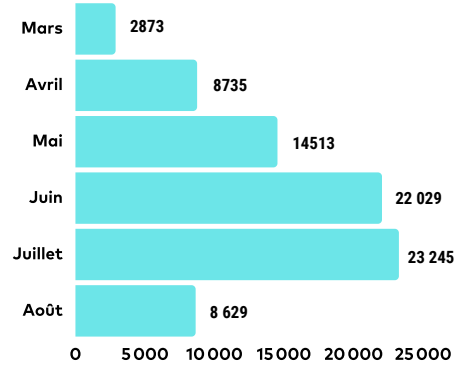
Deux phrases qui proviennent d'un journaliste et qui démontrent l'importance d'avoir pu accueillir sur le sol binchois un Centre de Vaccination.

Dès le 26 janvier 2021, le Député-Bourgmestre Laurent Devin annonçait que la Ville avait réussi à obtenir l'installation de ce Centre qui, comme prévu, a ouvert ses deux lignes de vaccination le 15 mars.

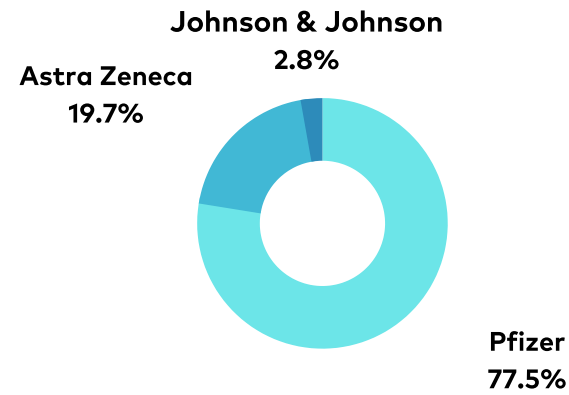
En six mois, ce sont plus de 80.000 vaccins qui ont été administrés.

Les chiffres du centre du Kursaal

- **+ de 80.000** vaccins administrés
- on peut donc estimer à environ **40 000 personnes** doublement vaccinées



Voici la ventilation, vaccin par vaccin :



Au niveau des équipes qui ont relevé ce formidable défi pas moins de 100 personnes ont été concernées. En moyenne, 21 personnes par jour ont travaillé au Kursaal.

Si la mission est accomplie en collaboration avec l'Aviq, elle n'est cependant pas totalement terminée. Le Centre sera encore ouvert au mois de septembre, selon les horaires suivants :

Samedi **4/9**: 9h-12h
 Samedi **11/9**: 9h-12h
 Samedi **18/9**: 9h-12h
 Samedi **25/9**: 9h-12h

Renseignements : **0800/14.689**



Le C.P.A.S. & sa résidence

Le C.P.A.S. à votre service

Le C.P.A.S. a pour mission de garantir à tous des conditions de vie conformes à la dignité humaine.

La crise sanitaire, l'absence ou la perte d'un emploi, une maladie, une catastrophe naturelle, un incendie, l'isolement social, le manque de moyens financiers, la rentrée scolaire,... sont autant d'éléments qui ont un impact sur la situation sociale et financière des citoyens.

Le C.P.A.S. de Binche met en place des aides individuelles, des activités collectives, des actions de solidarité et organise également des événements et des sorties en famille.

Vous trouverez, ci-dessous, une liste non exhaustive des aides mises en place :

Pour les enfants (moins de 18 ans) : distribution de matériel scolaire, allocation de rentrée scolaire, stages pendant les vacances scolaires, animations à Halloween, distribution de cadeaux à la Saint-Nicolas, chasse aux œufs à Pâques, réalisation de cartes de Noël pour les résidents de la maison de repos,...

Pour les jeunes et les étudiants (à partir de 18 ans et sous certaines conditions) : soutien dans la poursuite des études, allocation de rentrée scolaire, aides financières diverses, aide spécifique pour les jeunes qui ont été impactés par la crise covid (perte d'un job étudiant, diminution des revenus des parents suite à la crise sanitaire,...), aide psychologique,...

Pour les adultes : Mise en place d'ateliers de socialisation (théâtre, tricot, couture, dessin, photogravure, cuisine, lecture et écriture, création d'une BD,), d'ateliers de santé et environnement (remise en forme et diététique, suivi psychologique) et d'ateliers de citoyenneté (sorties culturelles, gérer son budget, lire sa facture d'électricité, l'alimentation durable,...), distribution de colis pour Noël solidaire, aide psychologique, aide pour se chauffer, pour payer ses factures d'électricité,...

Pour les familles : activités de détente à travers différentes sorties pendant les congés scolaires (Walibi, Pairi Daiza, Bouillon, mer, Maredsous, Bellewaerde,...)

Vous avez besoin d'aide ? Notre adresse : Place des Droits de l'Homme 5/1 à Binche sur rendez-vous (**064/43.22.50**)



Résidence Jeanne Mertens Appel à projet et modernisation

Le 25 août 2021 le Conseil de l'Action Sociale a approuvé la relance de l'appel d'offre destiné à faire aboutir le projet de construction de la nouvelle maison de repos du C.P.A.S. de la Ville de Binche.

Une nouvelle infrastructure qui se veut résolument moderne.

Mais le Centre Public d'Action Sociale et la direction de l'établissement n'attendent pas l'aboutissement de la construction pour dynamiser les activités et la communication de la Résidence Jeanne Mertens.

Avec l'appui de la direction et ses équipes toujours plus motivées, les projets et les animations vont bon train au sein du plus grand établissement public wallon destiné à l'hébergement des aînés.



Tout le monde y est le bienvenu et surtout les plus vulnérables d'entre nous.

La capacité d'accueil est de 222 lits et le tarif est de 36,46 euros par jour.

Besoin d'informations ? Alors n'hésitez pas à scanner ce QRcode avec votre smartphone pour rejoindre et liker la page facebook récemment inaugurée par l'établissement.



Des travaux dans toute l'entité, pour améliorer la vie quotidienne

Même en été, la Ville travaille afin de rendre la vie des citoyens plus confortable. Dans ces pages, nous mettons en exergue différents chantiers réalisés ces dernières semaines.

Binche – Le carrefour des Récollets

Carrefour oh combien important du centre de Binche, le carrefour des Récollets a reçu une cure de jouvence bien nécessaire. Voici les nouveautés :

- Le revêtement en tarmac bien plus approprié au charroi quotidien important de cette route régionale reliant Mons à Charleroi.
- Les espacements pour cyclistes avant les feux de signalisation
- l'agrandissement des places de parking de l'avenue Charles Deliege
- Nouveau système de détection des feux de signalisation



Ressaix – nouvelle voirie d'accès au cimetière

Une toute nouvelle voirie permet d'accéder facilement au nouveau cimetière de Ressaix.



Leval – Rue du Bois d'Hamal et rue d'Anderlues

- Démolition du revêtement de la voirie
- Traitement en place de la fondation sur min 20cm
- adaptation ponctuelle de profil de filet d'eau
- remplacement d'un tronçon d'aqueducs
- mise en œuvre d'un revêtement hydrocarboné bicouche



Waudrez – La voie Miclette

Reprofilage du chemin agricole qui en avait bien besoin.



Buvrines

Entretien des marais



Bray

Rénovation d'une classe à l'école Communale de Bray Cité



Péronnes – La rue Albert Elisabeth

Différents travaux ont eu lieu sur cette artère importante :

- rabotage du revêtement de la voirie
- interventions localisées sur des éléments de voirie
- mise en œuvre d'un revêtement hydrocarboné

Epinois – Le rond-point thématique

La rentrée est joliment visible sur le Rond-Point thématique d'Epinois.



L'ISPO propose toujours plus de formations !

L'INSTITUT SUPERIEUR PLUS OULTRE, établissement officiel d'enseignement de promotion sociale organisé par la Ville de Binche, reconnu et subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles, propose des formations pour tous, y compris donc, les jeunes adultes, les adultes ou les séniors.

Voici la liste des formations :

- **Technicien en Bureautique, comptabilité, Infographie, Informatique, Programmation** (en 2 ans avec la possibilité d'obtenir le CESS, cours en journée). Complément de formation générale en vue de l'obtention du CSSS (en 1 an, en journée).
- **Dentelle de Binche** (journée ou soirée)
- **Habillement** techniques élémentaires, techniques d'exécution, robe et ensemble, manteau, confection de vêtements de création à partir de tissus de récupération, techniques spécifiques à la confection enfants de 3 à 12 ans
- **Langues** en soirée : anglais (UE 1 à 3), espagnol (UE 1 et 2), italien (UE 1 à 3)
- **Français langue étrangère** (en journée)
- **Packs informatiques** pour débutants, utilisateurs confirmés, Seniors (en journée) : Word, Excel, Access, Internet, Conception de pages web, utilisation d'une tablette, utilisation d'un smartphone, gestionnaire de données personnelles et de courrier électronique, photos,...

Attestations de réussite capitalisables cours par cours.

Diplômes et titres officiels.

Exonération du droit d'inscription pour les demandeurs d'emploi.

Possibilité de bénéficier d'allocations familiales.

Octroi de crédits d'heures.

INSCRIPTIONS

Où ? aux secrétariats de la rue Saint Paul, n°14 à Binche
Quand ?

- De 9h00 à 11h30 et de 13h00 à 18h00 du lundi au mercredi
- De 9h00 à 11h30 et de 13h00 à 16h00 le jeudi et le vendredi sur rendez-vous, en téléphonant au 064/ 34 20 93 ou 064/55 91 84

Formulaire de pré-inscription et renseignements sur

www.plusoultre.net

plusoultre@skynet.be

Facebook : ISPO BINCHE



Institut Supérieur Plus Oultre
«La clé vers la réussite.»

Place à ce que j'ai toujours voulu faire.

Reprendre le boulot à 40 ans?

Vous êtes des milliers à avoir une envie dans la tête. Et si ensemble, on décidait de la concrétiser? L'Enseignement de Promotion sociale, ce sont plus de 8000 formations qui vous offrent un diplôme reconnu et que vous pouvez suivre à votre rythme. Trouvez la vôtre sur promsoc.be

Place à ce que j'ai toujours voulu faire.

Trouver un nouveau job à 50 ans?

Vous êtes des milliers à avoir une envie dans la tête. Et si ensemble, on décidait de la concrétiser? L'Enseignement de Promotion sociale, ce sont plus de 8000 formations qui vous offrent un diplôme reconnu et que vous pouvez suivre à votre rythme. Trouvez la vôtre sur promsoc.be

Place à ce que j'ai toujours voulu faire.

Envie d'enfin obtenir ce diplôme?

Vous êtes des milliers à avoir une envie dans la tête. Et si ensemble, on décidait de la concrétiser? L'Enseignement de Promotion sociale, ce sont plus de 8000 formations qui vous offrent un diplôme reconnu et que vous pouvez suivre à votre rythme. Trouvez la vôtre sur promsoc.be

Place à ce que j'ai toujours voulu faire.

Un nouveau diplôme pour un nouveau job?

Vous êtes des milliers à avoir une envie dans la tête. Et si ensemble, on décidait de la concrétiser? L'Enseignement de Promotion sociale, ce sont plus de 8000 formations qui vous offrent un diplôme reconnu et que vous pouvez suivre à votre rythme. Trouvez la vôtre sur promsoc.be

Lancement d'un eGuichet automatique à Binche!

Depuis quelques jours, le site de la Ville de Binche vous propose un eGuichet automatique qui va vous faciliter la vie lorsque vous avez besoin de tel out tel document administratif.

Via eGovFlow (vous allez sur le site de la Ville de Binche et vous cliquez sur l'onglet eGuichet), vous pouvez en effet demander et recevoir un document qui est **automatiquement** signé et envoyé sur votre boîte mail, sans l'intervention d'un fonctionnaire, d'une manière 100% sécurisée et juridiquement valable.

L'eGuichet est disponible 24h/24 et 7j/7. Quelques clics de souris suffisent pour que vos actes, certificats et extraits soient envoyés en quelques secondes.

Si vous ne parvenez pas à vous connecter en toute sécurité, nous recevrons également votre demande et enverrons le document demandé par courrier à votre adresse de domicile.

De cette manière, nous étendons notre gamme de documents récupérables numériquement. Cela signifie un gain de temps considérable pour le citoyen, mais aussi pour nos employés.

État civil

Vous pouvez désormais recevoir automatiquement des copies d'actes d'état civil. Les certificats possibles incluent la naissance, le mariage, le divorce, le décès, le changement de nom, ...

Population

Les certificats de population du registre national peuvent également être récupérés. Il existe un certain nombre de certificats du service de la population, qui peuvent être délivrés automatiquement (sous certaines conditions), comme un extrait du registre de la population, un certificat de composition de la famille ou un certificat de nationalité.

Casier judiciaire central

Vous pouvez également demander un extrait du casier judiciaire. Le document est automatiquement signé et livré.

Atouts

Pour le citoyen

- Accès responsive (24h24, 7j/7)
- Simplicité et utilisation sécurisée
- Solution Cloud
- Renvoi possible des documents vers l'eBox
- Identification via eID ou Itsme

Pour la société

- Diminution de la quantité de papier et d'encre
- Diminution des déplacements liés aux démarches administratives
- Réduction des émissions de CO2

Pour l'administration

- Simplification administrative : efficacité et réduction des coûts
- Délivrance rapide des documents
- Service au citoyen continu (24h24, 7j/7)



Les citoyens ont des droits et... des devoirs

Mieux vivre ensemble est une volonté de chacune et de chacun. Les citoyens, comme les membres de l'administration, comme les élus d'une Ville aspirent tous à vivre dans une société harmonieuse.

Pour ce faire, nous avons tous notre rôle à jouer.

Les membres de l'administration et les élus ont évidemment leur part, tout comme les citoyens.

Parfois, certains de ceux-ci oublient que, s'ils ont des droits, ils ont aussi des devoirs. Ces devoirs ne sont pas toujours bien connus. Si on peut les retrouver in extenso dans le Règlement Général de Police www.binche.be. Nous allons en mettre quelques-uns en exergue, histoire de permettre à tout un chacun de contribuer à ce mieux vivre ensemble tant recherché.

On commence avec les animaux car, parfois, lorsque l'on devient propriétaire d'un chien (ou de tout autre animal domestique), on oublie qu'il y a des règles à respecter.

Saviez-vous par exemple que si votre animal aboie, hurle, crie, chante ou qu'il produit des émissions vocales qui perturbent le repos ou la tranquillité publique, vous êtes tenu de prendre les mesures nécessaires pour faire cesser le trouble ?

Quand vous vous promenez avec votre chien, n'oubliez pas que les déjections canines ne peuvent être abandonnées sur le domaine public. Une fois que votre toutou s'est soulagé, vous devez emballer son 'cadeau' et le déposer dans une corbeille publique.

Ce qui veut dire que vous devez, lorsque vous vous promenez en compagnie de votre chien, pouvoir faire la preuve que vous êtes en possession d'un sac au fonctionnaire de police qui le demande.

Il est également important de rappeler que tout chien se trouvant en tout lieu, privé ou public, doit pouvoir être identifié par une puce électronique, un tatouage ou un collier adresse. Tout chien non identifié sera considéré comme errant.

Quant à la laisse, elle est obligatoire pour tous les chiens, dans tout lieu, privé ou public. Le maître doit en effet pouvoir en toutes circonstances maîtriser son animal.



Allez, on rentre à la maison. Une maison que vous avez certainement à cœur d'entretenir régulièrement afin de maintenir le confort de cette dernière.

Il n'y a pas que l'intérieur qui soit sous votre responsabilité. Les riverains doivent en effet maintenir le trottoir ainsi que les accotements, bordant leur immeuble bâti ou non, en parfait état de conservation et de propreté, et prendre toutes mesures propres à assurer la sécurité, la propreté et la commodité de passage des usagers.

Cette obligation comprend le fait de veiller à ce que la végétation qui y pousse ne menace pas la propreté ni la sécurité publique par sa prolifération.

En hiver, d'autres obligations incombent aux propriétaires.

Par temps de gel, il est ainsi interdit de déverser ou de laisser s'écouler de l'eau sur la voie publique.

Tant en cas de chute de neige que par temps de gel, tout riverain d'une voie publique doit veiller à aménager sur le trottoir bordant l'immeuble qu'il occupe une voie suffisante pour faciliter le passage des piétons en toute sécurité. Les obligations incombent, pour chaque immeuble, au principal occupant.

Les stalactites de glace qui se forment aux parties élevées des immeubles surplombant la voie publique doivent être enlevées dès qu'elles présentent un danger pour les passants.

Et ce n'est pas tout, loin de là.

Les propriétaires et/ou les occupants d'un immeuble bâti ou non et/ou ceux qui en ont la garde ou la gestion, doivent prendre toutes les mesures afin d'éviter que leur bien présente un danger pour la sécurité, la tranquillité et la salubrité publiques.

Ce qui veut dire, entre autres, que les propriétaires doivent veiller :

- à ce que le bon état des terrains bâtis ainsi que des parties non bâties des propriétés soit assuré en tout temps. La végétation qui y pousse doit obligatoirement être entretenue afin qu'elle ne menace pas la propreté ni la sécurité publiques ;
- à maintenir leur bien en harmonie avec le voisinage, particulièrement quand l'immeuble est inoccupé ;
- à éviter toute dégradation telles que des vitres brisées, portes défoncées, toiture ou clôture endommagées, etc.... donnant une apparence d'abandon à leur bien ;
- à éviter que des animaux nuisibles tels que les pigeons, rats, souris ne puissent s'installer au sein de leur immeuble ;
- à condamner toutes les ouvertures des immeubles non occupés de manière à prévenir les incendies ou l'installation de personnes non autorisées par le propriétaire ;
- à déclarer à l'administration communale toute infection de champignons (mérule) ou toute infection d'insectes, de larves ou de termites et de prendre toutes les mesures utiles pour combattre ces infections.
- à faire éliminer les nids de guêpes qui représentent un danger. A défaut, il sera procédé à leur élimination aux frais du contrevenant.

On repart en promenade, avec ou sans toutou. Parfois, certains citoyens nous font part de leur étonnement quand des sentiers sont soit mal entretenus, soit pas entretenus du tout. Les équipes de la Ville font très régulièrement le tour des sentiers communaux et font le maximum pour que ceux-ci soient accessibles et agréables. Il est sans doute utile de rappeler que ces sentiers bordent souvent des propriétés privées. Les propriétaires de ces dernières sont tenus de faire en sorte que leur végétation n'empêche pas sur les sentiers.

On termine ce 'petit' tour d'horizons avec quelques évidences mais, comme on dit souvent, il est parfois utile de rappeler ce que tout le monde pense acquis.

Au niveau du tapage, sachez que sont interdits tous bruits ou tapages diurnes ou nocturnes causés sans nécessité légitime, de nature à gêner le voisinage, à troubler la tranquillité ou le repos des habitants ou à les incommoder, lorsque ces bruits ou tapages sont causés sans nécessité objective ou dus à un défaut de prévoyance ou de précaution, qu'ils soient le fait personnel de leurs auteurs, ou qu'ils résultent d'appareils en leur détention ou d'animaux attachés à leur garde.



Pour les déchets, il nous faut rappeler qu'il est interdit de déposer, de déverser, de jeter, de laisser à l'abandon ou de maintenir sur la voie publique, dans un immeuble bâti ou sur un immeuble non bâti, des déchets ou tout objet ou matière organique ou inorganique de nature à porter atteinte à la propreté, à l'hygiène, à la sécurité ou à la salubrité publiques (exemples non exhaustifs : canettes, mégots, papiers gras, journaux et tracts publicitaires, bouteilles et verre, sable, poussières, terres, épaves ou déchets de toute nature, restes alimentaires, produits toxiques ou salissants,...).

Sont notamment visés les comportements suivants : la chute accidentelle ou non de déchets au cours d'un transport ; le jet de déchets par les occupants d'un véhicule, le jet de déchets par tout usager de la voie publique.

Il n'est pas inutile, non plus, de rappeler ici que jeter son mégot de cigarette est interdit. Que vous soyez à pied ou en voiture, vous ne pouvez pas vous en débarrasser en le jetant par terre. Si vous êtes pris, il vous en coûtera 75 euros la première fois et beaucoup plus en cas de récidive !

Et, enfin, pour autant que... besoin, rappelons qu'il est interdit à quiconque d'uriner sur la voie publique, contre les bâtiments publics, lieux de culte, dans les parcs et jardins, ainsi que contre les propriétés riveraines bâties.

Voici pour une petite partie des obligations des citoyens. Si vous désirez vous rafraîchir la mémoire, sachez que l'ensemble du Règlement Général de police est consultable sur www.binche.be

Nul doute que ces quelques rappels permettront à chacun d'entre nous de contribuer l'amélioration de ce mieux vivre ensemble que nous recherchons tous. Bonne rentrée à tous !

Infos :

info@binche.be

064/23.05.11



Fêtes de Septembre 2021

Depuis leur création, les Fêtes de Septembre ont toujours fait la part belle aux associations qui peuvent, grâce entre autres à ces Fêtes, réaliser des bénéfices qui leur permettent de financer leurs différents projets.

Les Fêtes sont aussi très importantes pour les commerçants binchois ainsi que pour les citoyens.

Depuis des semaines, en tenant compte des recommandations des différents Codeco, la Ville a mené une réflexion qui l'a amenée à bel et bien organiser les Fêtes de Septembres 2021.

Lesquelles s'étendront du Parc Communal à l'Avenue Wanderpepen. Comme depuis le début de la pandémie, la priorité sera bien évidemment donnée à la sécurité sanitaire. C'est pour cette raison que les Associations s'installeront dans le Parc Communal qui sera « CovidSafe ».

Demandez le programme !

Dans le Parc Communal- Zone Covid Safe

VENDREDI 10 SEPTEMBRE

-17 heures. Ouverture du Parc communal.

Les Associations suivantes seront présentes dès le vendredi :

- **Volley Club Binchois**
- **Binchoise UCL**
- **Table Ronde**
- **Lions Club Binche Alliance**
- **Lions Club Binche Europe Mixte**
- **Soroptimist**
- **Royale Jeunesse Catholique Binchoise**
- **Société de Gilles les Irréductibles**

SAMEDI 11 SEPTEMBRE

- 11 heures : Ouverture du Parc communal

Les associations citées ci-dessus proposeront différentes activités. Entre autres : jeux de guinguette, pétanque, beer-pong, shows musicaux, soirée fluo, etc...

- Concerts dans le kiosque :

- 17h30 : **Saïmiri**
- 18h45 : **Alex Lucas**
- 20h00 : **Orel**
- 21h00 : **Lumoon & Robin**
- 22 h : **Lloyd Lewis**
- 23h : **Alex Germys**



DIMANCHE 12 SEPTEMBRE

-11 heures : ouverture du Parc

Les associations citées ci-dessus proposeront différentes activités dont de nombreuses destinées aux enfants. Entre autres : jeux de bois, jazz band, course de brouettes organisée par la société de Gilles les Jeunes Indépendants

- Animations enfants – dimanche 13h à 18h

- Les fanfares sur le kiosque :

- 15 heures : **Philharmonique binchoise En Avant**
- 16 heures : **Société Royale Les Pélissiers**
- 17 heures : **Fanfare Royale Les Chasseurs**

Le Covid safe ticket

Le Parc Communal ne pourra être rejoint qu'après avoir présenté un **Covid Safe Ticket (CST)**

Un CST est valable dans les cas suivants :

- La personne qui le détient est complètement **vaccinée depuis au moins deux semaines** ;
- La personne présente un **test PCR** (Polymerase Chain Reaction) **négatif** ou un **test rapide antigénique** réalisé par un professionnel de la santé négatif :
 - Pour la PCR : validité= jour du prélèvement + 2 jours
 - Pour le RAT : validité = jour de prélèvement + 1 jour

AVENUE CHARLES DE LIEGE ET GRAND-PLACE

SAMEDI 11 SEPTEMBRE

Le marché hebdomadaire se tiendra sur la Grand-Place, aux heures habituelles !

- Dès 15 heures : animations musicales avec groupes déambulatoires
- brocante rue Carlo Mahy de 6h à 15h

DIMANCHE 12 SEPTEMBRE

- Brocante aux jouets sur la Grand-Place de 10h à 18h
- Guignol sur Grand-Place de 13h à 18h
- De 13 à 19 heures : animations musicales avec groupes déambulatoires

AVENUE WANDERPEPEN

SAMEDI 11 et DIMANCHE 12 SEPTEMBRE

LA BRADERIE ET LES FORAINS

De nombreux commerçants, artisans et producteurs locaux prendront part avec enthousiasme à la braderie qui reprendra sa place à l'Avenue Wanderpepen. Des forains proposeront quant à eux différentes activités aux plus petits.



Les journées du patrimoine

Dans le cadre de la 33e édition des Journées du Patrimoine en Wallonie dont le thème est : Femmes & Patrimoine, l'Office du Tourisme propose différentes visites :

Visites guidées Dentelle

Départ le samedi 11 et dimanche 12 septembre à 14h de l'Office du Tourisme (Grand-Place,5).

Visites guidées: les Dames de Binche

Départ le samedi 11 et dimanche 12 septembre à 14h30 de la gare de Binche (Place Eugène Derbaix).

Visites guidées Marie de Hongrie

Départ le samedi 11 septembre à 15h et dimanche 12 septembre à 10h30 de l'Office du Tourisme (Grand-Place, 5).

Office du Tourisme de Binche

Grand-Place, 5 7130 Binche
Tél : **064/311.580**
Email : tourisme@binche.be
www.binchetourisme.be



Au musée

Expo 'Binche'

La Ville de Binche, la photographe Victro Exhibition et le Musée international du carnaval et du masque proposent une exposition exceptionnelle qui s'appelle simplement « Binche ». Cette expo est à découvrir dès le samedi 11 septembre et sera accessible jusque fin octobre.

Femmes de Carnaval

Depuis toujours, le rituel masqué tel que doit être perçu le carnaval est majoritairement interprété par des hommes.

Durant le week-end des 11 et 12 septembre, le Musée propose diverses activités et visites thématiques qui aborderont la place qu'occupe la femme dans le Carnaval de Binche.

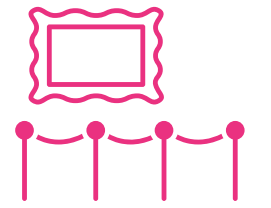
A l'occasion des Fêtes de Septembre et des Journées du Patrimoine, le Musée sera exceptionnellement ouvert les 11 et 12 septembre de 10h30 à 18h avec :

- Visite gratuite des expositions permanentes et temporaire durant tout le week-end.
- Un espace de dégustation de produits locaux et artisanaux en terrasse.

Info : Accueil - Musée international du Carnaval et du Masque museebinche.be - **064 33 57 41**

Agenda

Après les Fêtes de Septembre, d'autres activités se profilent !



Comme écrit par ailleurs dans ce Bulletin, les Fêtes de Septembre constituent sans nul doute un pas vers ce que l'on a désormais coutume d'appeler la vie normale...

Si la vaccination se poursuit et si la situation sanitaire ne se dégrade pas, Binche accueillera quelques événements dans les semaines et mois à venir. En voici quelques-uns :

LE CINÉMA POUR LES AÎNÉS !

Dès le 23 septembre

Quel bonheur de pouvoir annoncer la reprise du cinéma pour nos aînés.

La toute première séance cinéma pour les aînés organisée par la Ville de Binche en collaboration avec le Conseil Consultatif Communal de la personne Aînée aura lieu, ce 23 septembre prochain de 14h à +/- 16h au théâtre communal avec ce film :

La daronne



les séances se tiendront au Théâtre Communal.

Voici le programme des autres séances :

- Le 28/10/21: **Antoinette dans les Cevennes**
- Le 25/11/21: **Adieu les cons**
- Le 16/12/21: **Parents d'élèves**
- Le 20/01/22: **Au nom de la terre**
- Le 17/02/22: **La bonne Épouse**
- Le 17/03/22: **Les Choses qu'on dit, les choses qu'on fait**
- Le 07/04/22: **Ma famille et le loup**
(séance intergénérationnelle)
- Le 19/05/22: **Papi Sitter**
- Le 16/06/22: **Les Traducteurs**

Infos :
cohesion.sociale@binche.be - 064/23.63.30

10E ÉDITION DU SEMI-MARATHON DE BINCHE

Le dimanche 3 octobre

Organisée par le FUNNY RUNNING TEAM de Binche en collaboration avec l'ASBL Binche Sport sous le patronage de la ville de Binche, la 10e édition du semi-marathon de Binche ravira les joggeurs et les spectateurs.

Toutes les infos sur semimarathonbinche.be

BINCHE-CHIMAY-BINCHE

Le mardi 5 octobre

Les amateurs de cyclisme seront heureux de pouvoir vivre une nouvelle édition de Binche-Chimay-Binche. En fait, ils auront même deux courses pour le prix d'une puisque, cette année, pour la première fois, une course féminine aura également lieu. Elle emmènera le peloton de Chimay à Binche.

Nul doute qu'une nouvelle fois, Binche-Chimay-Binche rencontrera un succès populaire, dans le strict respect, évidemment, des règles sanitaires qui seront en cours début octobre.



LE SALON DU BIEN-ÊTRE ANIMAL

Le dimanche 10 octobre

La Ville de Binche organisera son Salon du Bien-être animal et sa balade canine en collaboration avec la SPA de La Louvière, le dimanche 10 octobre 2021 au **Parc communal**, où de nombreux exposants vous accueilleront de **10h00 à 18h00**.

Au programme de cette journée, conseils, échanges, ateliers, foodtrucks, etc.

bienetreanimal@binche.be
064/23.05.03



RALLYE DES SENTIERS

Le dimanche 17 octobre

A l'occasion de la semaine des sentiers, L'office du Tourisme mets à l'honneur les sentiers de Binche.

Au programme : Enigmes, jeu de piste et découverte de petits chemins.

Paf : 3€



TRAIL URBAIN DE BINCHE

Le dimanche 24 octobre

En collaboration avec le service des sports, l'office du tourisme organise son premier VTT à la découverte de Binche et ses entités. Partez à l'assaut des sentiers pour un trail de 38 km ou un parcours plus familial de 10 km.

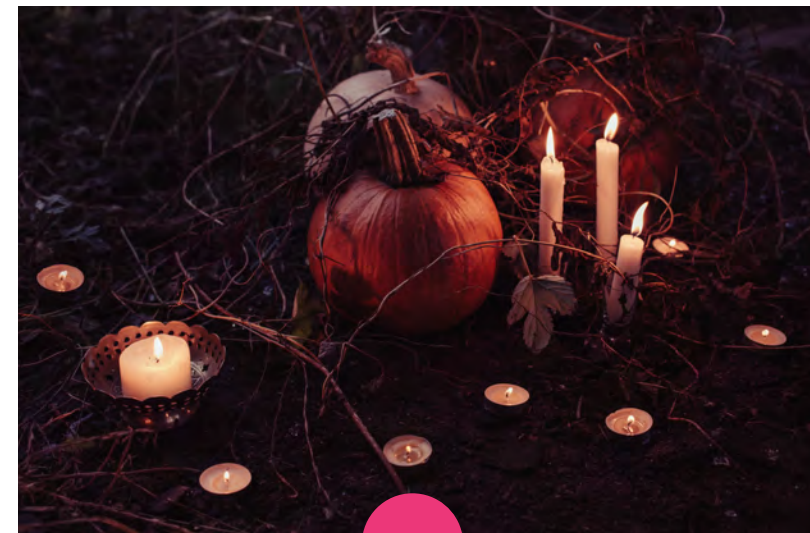
Départ entre **8h et 13h**
Paf : **5€**



LE RETOUR DE LA BALADE D'HALLOWEEN

Le samedi 30 octobre

Pour le plus grand plaisir des petits, des moyens mais aussi des grands, la balade d'Halloween reviendra fin octobre, avec son lot de frissons garantis. Les monstres et autres loups garous vous feront peur, mais là-aussi dans le strict respect des règles sanitaires.



Le Théâtre Communal de Binche rouvre ses portes !

Après un an et demi de fermeture, le Théâtre communal de Binche rouvre. Afin d'offrir la meilleure expérience possible à son public, le Théâtre communal a décidé d'opter pour le Covid Safe Ticket.

Cette ouverture rime aussi avec ouverture de la billetterie. Le guichet est prêt à vous recevoir du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h à 16, et le vendredi de 9h à 12h.

Nous vous rappelons également qu'une billetterie en ligne toute neuve est à votre disposition sur notre site internet : www.theatredebinche.be.

En raison de la crise sanitaire, la saison 2020-2021 du Théâtre communal a connu bien des bouleversements, c'est pour cette raison que les spectacles annulés pendant la fermeture du théâtre à cause de la crise sanitaire ont été reportés à cet automne 2021 et que les billets achetés restent valables pour les nouvelles dates. Nous vous invitons donc à consulter notre agenda !

Attention ! : Les spectacles "Tu rentres quand du Panama?", "Gwendoline" et les séances d'Exploration du Monde de la saison 2020-2021 ont été définitivement annulés. Vous pouvez adresser votre demande de remboursement, accompagnée de vos tickets, à l'adresse culture@binche.be ou en vous présentant à la billetterie.

Cette année le Théâtre communal vous emmène une fois de plus autour du Monde pour sa beauté, mais aussi pour vivre des expériences incroyables et inédites avec des explorateurs bien d'aujourd'hui. Demandez la brochure d'Exploration du Monde lors de votre passage à la billetterie.

Retrouvez notre agenda des reports et la nouvelle saison d'Exploration du Monde. De nouveaux spectacles et concerts viendront bientôt s'ajouter à l'agenda. Nous vous tenons au courant !

programmation en ligne sur www.theatredebinche.be - 064 23 06 31

- 26/09 - 16h - Sheila (complet) - concert
- 28/09 - 20h - Ma Russie, entre traditions et modernité - exploration du monde
- 01/10 - 20h - La violence des potiches avec Isabelle de Botton - humour
- 05/10 - 20h - Ethiopie - Abyssinie, sur la piste de nos origines - exploration du monde
- 08/10 - 20h - Niveau 5 - théâtre
- 12/10 - 20h - Florent Peyre - one man show
- 15/10 - 20h - One - Cartman - one man show
- 20/10 - 20h - Daniel Levi - concert
- 24/11 - 20h - Pic-nic rendez-vous - théâtre scolaire
- 27/11 - 20h - Luigina avec Antonella Meco - théâtre
- 14/12 - 20h Obsolescence programmée : Elisabeth Buffet - one man show
- 18/12 - 20h - Oh mon dieu - concert

